



Compte rendu sommaire valant publication
Publication dans la huitaine
Art L 212-25 du Code des collectivités territoriales

CONSEIL MUNICIPAL

Affichage sommaire

Séance du Jeudi 19 Septembre 2024

PRÉSENTS : Mr RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, Mr CLÉMENT Philippe, Mme GABILLY Jacqueline, Mme LEZAY Anita, Mme CHAIGNE Isabelle, Mr FAUGER Sylvain, Mme COBLARD Micheline, Mr COLLON Olivier

ABSENTS EXCUSÉS : Mr BRIN David (pouvoir à Mme COBLARD Micheline), Mr BRIFFAUD Philippe (pouvoir à Mme LEZAY Anita), Mr CADOUX Claude (pouvoir à Mr RIMBEAU Jean-Pierre)

ABSENTS NON EXCUSÉS : Mme CHAUVEAU Cécile, Mme GUESNE Lydie.

Mme GABILLY Jacqueline a été élue secrétaire de séance.

❖ Procès-Verbal du 18 Juillet 2024	○ Approbation
❖ Vote des tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2025	○ Pour : 12 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition en vue de la mise en œuvre de mesures environnementales avec la société Energie Deux Sèvres	○ Pour : 12 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Décision modificative 4	○ Pour : 12 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0
❖ Admission en non-valeur	○ Pour : 12 ○ Contre : 0 ○ Abstention : 0

Informations et questions diverses :

- ✚ Démission de Mme Chaigne : elle informe le conseil de son départ au 30 Septembre 2024.
- ✚ CSC les Unis Vers en Val de Gatine : Remerciements envers la municipalité suite à la mise à disposition des locaux au Chaillot cet été.

✚ Tir à l'arc : Championnat de France sur notre commune du 27 au 29 septembre 2024.

✚ Chemin rural Chambron : Enquête publique terminée, le commissaire a adressé son rapport, Mr Rimbeau a donné lecture de celui-ci.

Enquête publique à réaliser pour le chemin rural de Dilay.

✚ Journée du patrimoine : Rappel sur la manifestation de ce week-end visite de l'église sur Ardin et l'association AAH organise une visite dans la salle de cérémonie à la Mairie.

✚ Police du Maire et arrêté de péril (logement insalubre) : Informations transmises par Mr Rimbeau à la suite d'une réunion avec la conférence des Maires des Deux-Sèvres.

✚ Marche Ardinoise : Lecture des courriers reçus de l'association sur divers problèmes rencontrés. Une réponse sera apportée à l'association.

✚ Ecole maternelle : Mr Collon relate les travaux à réaliser suite à une visite des locaux avec la commission bâtiment. Un cahier des charges a été réalisé pour obtenir des devis de la part des entreprises avant le 31 octobre 2024.

✚ City-stade : Mme Haye fait un retour sur le dossier après contact avec le référent de l'agence nationale du sport. Une réunion va être programmée afin de réétudier le projet.

✚ Vitraux : Mme Lezay fait retour sur le dossier, réinstallation des vitraux le 28 octobre 2024. Photos à faire chaque mois pendant 6 mois pour vérifier l'étude.

✚ Périscolaire : Mr Rimbeau présente les études réalisées en lien avec l'architecte et les personnes concernées par ce projet.

✚ Logement Rémy : Mr Clément signale que les travaux ne sont pas terminés.

✚ Aménagement du bourg : signalétique à continuer. Reste le ponçage à réaliser sur les bancs place de l'église.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30.



Ardin, le 19 Septembre 2024

Le Maire,
Jean-Pierre RIMBEAU

Délibérations consultables en mairie à compter de l'affichage.

Affiché le **23 SEP 2024**